

Même s'ils sont rares, il existe bien des ateliers d'éveil musical pour les enfants porteurs de handicap. Ces ateliers sont amenés à se développer grâce à la volonté du Conseil général qui œuvre en faveur de l'accès pour tous à la musique. Vous aussi, parents, faites connaître votre envie d'inscrire votre enfant à un atelier musical.

Tout est ouvert", affirme d'emblée Nathalie Centonze, professeur de musique auprès d'enfants handicapés. "Il faut enlever les limites qu'on a dans sa tête. Chacun doit trouver son potentiel, s'appuyer dessus et l'enrichir".

Forte de cette conviction, Nathalie Centonze incite les parents à tenter l'expérience. "La porte est ouverte, venez voir, venez faire un essai, venez parler de votre enfant".

Le Conseil général de l'Isère incite en effet les écoles de musique du département à créer des cours pour les enfants en situation de handicap. Le but est que l'accès à la musique soit proposé à tous les publics.

Bien sûr, ce n'est pas facile à mettre en place. "Ces enfants demandent un suivi extrêmement personnalisé, souligne Nathalie Centonze. Mais tout est ouvert. Pour le moment, les ateliers sont en-

core au stade expérimental. Chaque enfant, avec sa problématique, va influencer le travail en atelier". Le handicap est multiple et le but est de s'adapter à la demande, "de voir comment cela est compatible".

Si les enfants participent une heure par semaine à un atelier spécifique, l'objectif est aussi qu'ils intègrent des cours collectifs. "Par exemple, ces enfants vont participer au bal Renaissance et se produi-



Au concert de Noël, les enfants jouent à l'unisson

ront avec leurs copains en juin. Il y a une grande fierté à participer à ce bal, avec d'autres. Et c'est important aussi pour les autres enfants. Ils apprennent à tisser des relations très riches, diffé-

rentes". Les parents, eux, sont ravis. "Je ne suis pas contrainte par un programme. Si je vois que l'enfant fait des avancées dans le domaine des percussions, alors, je poursuis dans cette voie", explique Nathalie Centonze. Car faire découvrir la musique à son enfant relève parfois du parcours du combattant.

Pourtant, "certains instruments sont faciles à aborder, ils donnent du plaisir immédiat", raconte Isabelle, maman d'Antoine, atteint de troubles du comportement, qui a partici-

pé pendant trois ans à un atelier d'éveil musical. "Moi, j'adore la musique et je pars du principe qu'il faut leur transmettre ce qu'on aime. Aujourd'hui, Antoine écoute toutes sortes de musique. Sur certains airs, il danse. À l'inverse, quand la musique ne lui plaît pas, il sort de la pièce". Isabelle, comme certainement beaucoup de

parents reconnaît qu'avec un enfant différent, "rien n'est simple. Il faut se battre au quotidien et ce n'est pas facile d'imaginer des loisirs".

Parents, n'hésitez pas à frapper à l'école de musique la plus proche de chez vous. Si vous êtes deux ou trois, vous pouvez aussi vous adresser à Musidauphins. Cette association accompagne les parents dans leur demande. Musidauphins a permis la mise en place de ces ateliers dans les écoles de musique de Meylan et de Pont-de-Claix/Echirolles.

Des adresses :

- ⇒ Nathalie Centonze
06 60 51 26 50
- ⇒ Musidauphins
04 76 44 28 79
- ⇒ Ecole intercommunale de musique Jean-Wiener
Le Pont de Claix / Echirolles
Tél. 04 76 99 25 25
- ⇒ Maison de la musique à Meylan : 04 76 18 54 00
- ⇒ Conservatoire de Grenoble
Tél. : 04 76 46 48 44

"Transmettre ce qu'on aime"

Venez danser au bal Renaissance

Avez-vous pensé assister au concert de votre enfant ? Pour se rendre compte que cela est possible, venez écouter le bal Renaissance joué le 12 juin à 19h au foyer municipal de Pont-de-Claix. Les enfants handicapés des conservatoire de Pont-de-Claix/Echirolles et Meylan y participent avec les élèves des autres classes de musique ancienne de Grenoble et de son agglomération. Des musiques d'époque seront jouées tandis que parents et spectateurs sont appelés à danser. Grands et petits sont invités à se déguiser sur le thème de la Renaissance - gratuit - Rens. : 04 76 99 25 25

Nouveau !

La carte Enfant Famille



Rendez-vous sur le site www.caf.fr